

DIMANCHE

21 MARS

2010

PETIT MARS

T.T

ORGANISE

SON

TOURNOI REGIONAL DE TENNIS DE TABLE

TABLEAUX

TABLEAU	A	08H30	< 800 (Classement de 5 à 7)	6 €
“	B	09H30	< 1400 (Classement de 5 à 13)	6 €
“	C	10H30	< 1000 (Classement de 5 à 9)	6 €
“	D	11H30	Non numéroté	6 €
“	E	12H30	< 1200 (Classement de 5 à 11)	6 €
“	F	13H30	< 1600 (Classement de 5 à 15)	6 €
“	G	14H30	< 1100 Jeunes (minimes, cadets)	4 €
“	H	15H30	Toutes séries >N°100	6 €

DOUBLE (selon horaire)

Inscriptions avant le samedi 20 Mars 2010 15 h 00

Au 02-40-72-73-74 OU 02-40-72-79-04

⇒ DOTATIONS EXCEPTIONNELLES + 2000 € en Numéraire

Tableaux	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème} et 4 ^{ème}	5 ^{ème} au 8 ^{ème}
H	150 €	100 €	45 €	20 €
D	120 €	75 €	35 €	15 €
F	100 €	60 €	30 €	15 €
B	80 €	50 €	25 €	15 €
E	70 €	45 €	20 €	15 €
C	70 €	45 €	20 €	15 €
A	60 €	40 €	15 €	10 €
G	40 €	30 €	15 €	10 €

<p>REGLEMENT TOURNOI REGIONAL Dimanche 21 Mars 2010</p>

❖ **ARTICLE 1:** La section Tennis de Table de Petit Mars organise le dimanche 21 Mars 2010 un tournoi Régional au complexe Ferdinand Sastre.

❖ **ARTICLE 2:** Ce tournoi comprendra les tableaux suivants:

TABLEAU	A	08H30	< 800 (Classement de 5 à 7)	6 €
“	B	09H30	< 1400 (Classement de 5 à 13)	6 €
“	C	10H30	< 1000 (Classement de 5 à 9)	6 €
“	D	11H30	Non numéroté	6 €
“	E	12H30	< 1200 (Classement de 5 à 11)	6 €
“	F	13H30	< 1600 (Classement de 5 à 15)	6 €
“	G	14H30	<1100 Jeunes (minimes, cadets)	4 €
“	I	15H30	Toutes séries > n°100	6 €

Un tableau de doubles pourra se dérouler en fonction de l’horaire et en accord avec le juge-arbitre **Christian DAVID**, pour les éliminés.

❖ **ARTICLE 3:** Les engagements devront parvenir au plus tard le samedi 20 mars 2010 à 15h00 auprès de :

DAUVE Marylène
8 Bd SAINT LAURENT
44390 PETIT MARS

OU

GALLEE Claude
LE BOISABEAU
44390 PETIT MARS

TEL : 02-40-72-73-74

TEL : 02-40-72-79-04

❖ **ARTICLE 4:**

4.1 – Chaque joueur ne pourra participer à plus de deux tableaux.

4.2 – Les féminines ne peuvent participer à aucun tableau.

4.3 – Les tableaux se dérouleront en poule de trois à quatre joueurs selon le nombre de participants.

4.4 – Tout joueur absent au troisième appel sera scratché.

4.5 – Chaque tableau se déroulera au meilleur des cinq manches.

4.6 – Applications du règlement FFTT (Tenue règlementaire)

4.7 – Les balles seront fournies par le club organisateur.

4.8 – Il sera demandé au perdant d’arbitrer la partie suivante.

4.9 – Les benjamins (-11 ans) ne peuvent participer qu’au tableau jeune : G

- ❖ **ARTICLE 5:** Tirage au sort ; il sera effectué le samedi 20 mars 2010 pour l'ensemble des tableaux.
- ❖ **ARTICLE 6:** Le tournoi est homologué sous le N°09-R4-10 en date du 16-12-2009
- ❖ **ARTICLE 7:** Le juge arbitre sera **Christian David**. Le juge arbitre se réserve le droit de régler tout litige pouvant subvenir en cours de tournoi.
- ❖ **ARTICLE 8:** Le club décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.
- ❖ **ARTICLE 9:** Tout joueur devra être en mesure de présenter sa licence.
- ❖ **ARTICLE 10:** Des prix d'une valeur supérieure à 2000 € plus coupes, récompenseront les huit meilleurs joueurs de chaque tableau.

Signature du J.A.

